



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
PRÉFET DE GUADELOUPE

Service de presse

Basse-Terre, le 13 septembre 2018

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

Fin de l'alerte rouge cyclonique
Passage en vigilance rouge pour fortes pluies et orages

La tempête tropicale ISAAC est finalement passée plus au sud que les prévisions météorologiques ne l'indiquaient .

L'archipel a ainsi été épargné mais des incertitudes demeurent sur l'intensité des précipitations à la traîne du phénomène.

Dans ces conditions, le préfet décide de lever l'alerte rouge cyclonique. En concertation avec Météo France, le préfet place la Guadeloupe en vigilance météo rouge pour fortes pluies et orages.

Un nouveau point sera fait à 17h pour actualiser éventuellement le niveau de vigilance et décider du maintien ou non de la fermeture des établissements scolaires et des crèches.

Le préfet demande de suivre les consignes de sécurité suivantes :

- Renseignez vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez très prudents
- N'entreprenez aucun déplacement en mer ou en montagne. Ne vous baignez pas.

Protégez votre intégrité, vos biens et votre environnement :

- Obtempérez aux injonctions des sauveteurs ou des autorités municipales y compris pour des évacuations
- En cas de risque de glissement de terrain, évacuez votre domicile en sécurité,
- En cas d'orage violent, bannissez l'utilisation des téléphones et des appareils électriques et ne vous abritez pas dans une zone boisée, ni près de poteaux, pylônes, ni sous un arbre isolé.

Si vous devez vous déplacer :

- Signalez votre départ et votre destination à des proches et soyez très prudents
- Respectez les déviations et interdictions mises en place
- Ne vous engagez, sous aucun prétexte, à pied ou en voiture, sur une voie immergée, et ne tentez pas de franchir des gués ou zones inondées même partiellement.

Près du rivage :

- Si vous habitez en bord de mer, protégez vos biens face à la montée des eaux possibles
- Si nécessaire, évacuez votre habitation et mettez vous à l'abri à l'intérieur des terres

Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.pref.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



Twitter.com/prefet971